

# SEA-DOO®



## TOUTES LES SÉRIES SWITCH 2022 À 2025

# ADDENDUM AU GUIDE DU CONDUCTEUR



### **▲ AVERTISSEMENT**

Cet addendum contient de nouvelles informations importantes en matière de sécurité et d'utilisation de l'embarcation.

Lisez-le et gardez-le en permanence à bord de votre embarcation.

Cet addendum doit être lu conjointement avec le Guide du conducteur original.

---

# AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

## AVERTISSEMENT

L'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un bateau de plaisance peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment les gaz d'échappement des moteurs, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent des cancers et des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez l'embarcation dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre embarcation. Pour en savoir plus, visitez le site : [www.p65warnings.ca.gov/marine](http://www.p65warnings.ca.gov/marine)

### REMARQUE :

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

MC® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Les marques commerciales peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions :

ACEMC	D.E.S.S. <sup>MC</sup>	ECOMC	iBR®
iControl <sup>MC</sup>	iTC <sup>MC</sup>	LinQ®	ROTAX®
SEA-DOO®	Sea-Doo LK <sup>MC</sup>	SWITCH®	VTSMC
XPS®			

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2025

# TABLE DES MATIÈRES

## *INFORMATIONS GÉNÉRALES*

AVANT-PROPOS .....	6
--------------------	---

## *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*

CONDUITE SÉCURITAIRE .....	8
Capacité de l'embarcation .....	8
Répartition du poids .....	9
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE .....	12
Risque de surcharge sur l'avant – Étiquette d'avertissement .....	12

Cette page est intentionnellement  
vide

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

---

# AVANT-PROPOS

Ce document a été préparé pour présenter au propriétaire/conducteur ou aux passagers de nouvelles informations de sécurité concernant cette embarcation et des instructions de conduite en toute sécurité. Conservez ce Guide du conducteur dans l'embarcation afin de pouvoir vous y référer pour son utilisation et la formation d'autres personnes.

Ce document est disponible en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance. Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce document, allez sur le site *WWW.OPERATORSGUIDES.BRP.COM*

Avant de partir :

Pour savoir comment réduire les risques de blessures graves ou mortelles pour vous ou d'autres personnes, veuillez lire le présent addendum, votre Guide du conducteur et regardez attentivement la vidéo sur la sécurité sur le site: *HTTPS://WWW.SEA-DOO.COM/SAFETY*

Ou utilisez le code QR suivant:



# INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

---

# CONDUITE SÉCURITAIRE

## Capacité de l'embarcation

### AVERTISSEMENT

**ÉVITEZ LES ACCIDENTS GRAVES OU MORTELS.  
NE JAMAIS SURCHARGER L'EMBARCATION. NE DÉPASSEZ JAMAIS  
LA CHARGE MAXIMALE AUTORISÉE à bord de votre embarcation.  
ASSUREZ-VOUS QUE LA CHARGE EMBARQUÉE EST UNIFORMÉ-  
MENT RÉPARTIE à l'avant, à l'arrière et des deux côtés de l'embarcation.  
Vous éviterez ainsi les fausses manœuvres, les pertes soudaines de  
contrôle, les risques d'invasion d'eau et/ou de chavirage.**

En tant que capitaine, vous devez connaître la capacité de votre embarcation et savoir comment répartir le poids que vous transportez (passagers et chargement). Vous êtes responsable de la sécurité du chargement à bord et des déplacements des passagers dès que votre embarcation est en marche.

### *Combien de passagers puis-je embarquer?*

Pour charger votre embarcation en toute sécurité, vous devez connaître sa capacité maximale. Elle est indiquée sur l'étiquette de capacité située à côté du siège du capitaine. Ne dépassez pas la capacité maximale en termes de personnes et de poids indiquées sur cette étiquette afin d'éviter tout risque de surcharge.

La capacité d'une embarcation est déterminée par le **POIDS** embarqué.

Le poids total de toutes les personnes et du chargement à bord ne doit jamais dépasser le poids maximal indiqué sur l'étiquette de capacité.

En fonction du poids des passagers et du poids du chargement, vous pourriez être obligé d'emmener moins de passagers que le nombre indiqué sur l'étiquette de capacité.

Le poids du chargement comprend tout le matériel embarqué ainsi que tous les accessoires ajoutés.

Le nombre de sièges sur votre embarcation ne correspond **PAS** au poids total des passagers autorisé à bord. Vous ne devez jamais vous baser sur le nombre de sièges pour déterminer si vous dépassez ou non la capacité de chargement.



## Répartition du poids

### *Comment répartir le poids à bord de mon embarcation?*

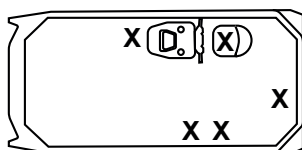
L'assiette d'une embarcation est définie comme l'attitude ou l'angle de sa proue (avant) dans l'eau. L'assiette est négative lorsque l'avant est plus bas dans l'eau que l'arrière de l'embarcation.

Vous devez éviter que votre embarcation ait une assiette négative en toutes circonstances.

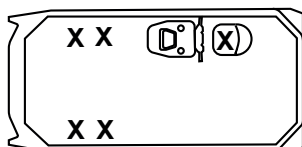
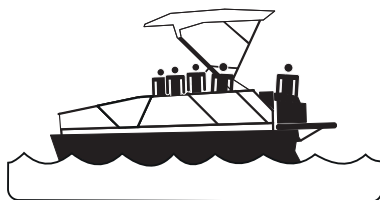
La répartition du poids est essentielle pour obtenir un angle d'assiette correct qui a un effet direct sur la qualité de conduite et la maniabilité de l'embarcation. Répartissez uniformément le poids de bâbord à tribord (de gauche à droite) et de la proue à la poupe (de l'avant à l'arrière).

Les passagers doivent être assis en fonction de leur poids corporel et de la position du chargement à bord.

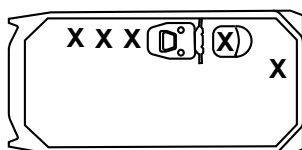
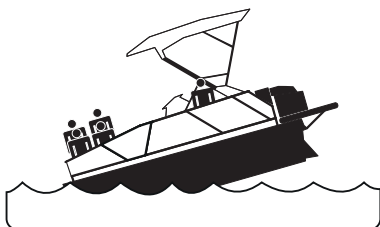
Afin de maintenir une bonne répartition du poids, il peut être nécessaire de déplacer les passagers. Cette répartition du poids doit être respectée **QUELLE QUE SOIT LA VITESSE** de l'embarcation. L'étiquette « Positions des sièges pendant la navigation », située à côté du siège du capitaine, indique où les passagers doivent être assis lorsque l'embarcation est en mouvement (en marche), pour que le poids soit uniformément réparti.



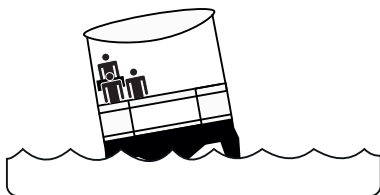
EXEMPLE DE BONNE RÉPARTITION DE LA CHARGE



EXEMPLE DE RÉPARTITION INCORRECTE DE LA CHARGE (SURCHARGE DE LA PROUE, ASSIETTE NÉGATIVE)



EXEMPLE DE RÉPARTITION INCORRECTE DE LA CHARGE (SURCHARGE À TRIBORD)



**REMARQUE :** Les exemples ci-dessus ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Votre embarcation, le poids de vos passagers et les conditions de chargement peuvent varier.

**Évitez de surcharger l'avant (proue)****⚠ AVERTISSEMENT**

Évitez **LES BLESSURES GRAVES** ou **LA MORT**.

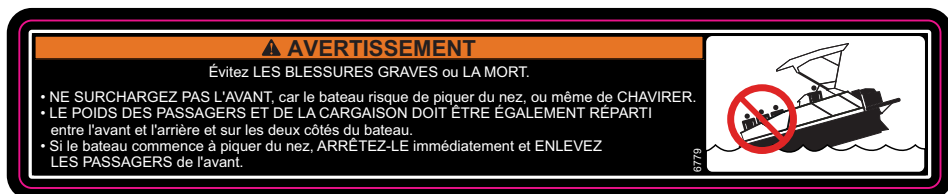
- **NE SURCHARGEZ PAS L'AVANT**, car l'embarcation risque de piquer du nez, ou même de **CHAVIRER**.
- **LE POIDS DES PASSAGERS ET DE LA CARGAISON DOIT ÊTRE ÉGALEMENT RÉPARTI** entre l'avant et l'arrière et sur les deux côtés de l'embarcation.
- Si l'embarcation commence à piquer du nez, **ARRÊTEZ-LA** immédiatement et **ENLEVEZ LES PASSAGERS** de l'avant

Les passagers ne doivent pas s'asseoir ou se regrouper à l'avant de l'embarcation. Cette mauvaise répartition du poids peut faire plonger l'avant dans l'eau, faire piquer du nez l'embarcation et même la faire chavirer. Si l'embarcation commence à piquer du nez, arrêtez-la immédiatement et demandez aux passagers de se déplacer de l'avant vers l'arrière afin de répartir correctement le poids.

N'essayez pas d'utiliser la puissance du moteur pour sortir l'avant de l'eau. L'utilisation du moteur fera plonger davantage l'embarcation et augmentera le risque de chavirage.

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

## Risque de surcharge sur l'avant – Étiquette d'avertissement



### ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



### EMPLACEMENT DE LA PORTE AVANT

## ⚠ AVERTISSEMENT

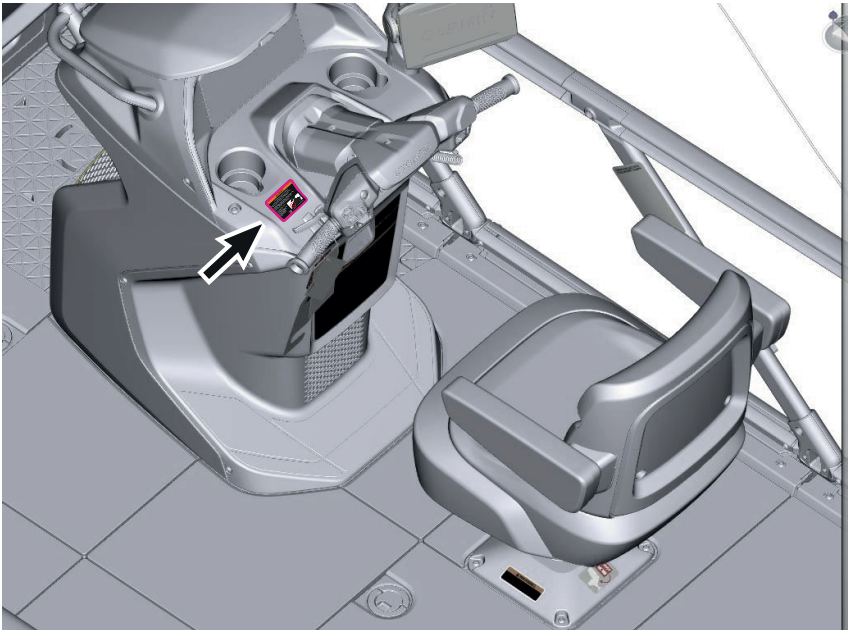
Évitez LES BLESSURES GRAVES ou LA MORT.

- NE SURCHARGEZ PAS L'AVANT, car le bateau risque de piquer du nez, ou même de CHAVIRER.
- LE POIDS DES PASSAGERS ET DE LA CARGAISON DOIT ÊTRE ÉGALEMENT RÉPARTI entre l'avant et l'arrière et sur les deux côtés du bateau.
- Si le bateau commence à piquer du nez, ARRÊTEZ-LE immédiatement et ENLEVEZ LES PASSAGERS de l'avant.

6805



### ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE LA CONSOLE

Cette page est intentionnellement  
vide



## **⚠ AVERTISSEMENT**

Le non-respect des mesures de sécurité et des instructions contenues dans ce document peut entraîner des blessures, voire la mort.



[www.brp.com](http://www.brp.com)

**ALUMACRAFT®**

**CAN-AM®**

**LYNX®**

**MANITOU®**

**QUINTREX®**

**ROTAX®**

**SEA-DOO®**

**SKI-DOO®**